

# **COMPTE-RENDU**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Mardi 16 juin 2015 à 18 h 15**

.....  
Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Président de séance : Alain Metge

Secrétaire de séance : Gilbert De Sacramento

Présents : Guy Artigues, , Denis Cambus, Fabien Carrère, Huguette Déjean, Gilbert De Sacramento, Jocelyne Dupuy, Jean-Paul Foncel, Alain Metge, Yves Micas, Romain Nunez, Didier Piquemal, Paul Rogalle, Chantal Thibaut et Danièle Vigneaux

Absents ou excusés : Annie Rouquette

---

- PROJET DE « Commune Nouvelle » Présentation par la commission prospective de la Communauté de Communes du projet de « Commune Nouvelle »
- Approbation  
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Lundi 11 mai 2015 à 20 h 30
- COMMISSION ADMINISTRATION
  - Propositions de la commission
    - Tarif location terrasses au 01/01/2016 : Café 400 €, restaurant 500 €
    - Remplacement suite au départ à la retraite de Sylvette Delmas : 1 personne pour l'entretien de la maternelle, une autre pour le local « planète enfance ». Pot de départ le vendredi 3 juillet à 19 h
    - Le personnel du village de vacances assurera l'entretien des toilettes publiques
    - Renouvellement contrat Anne Savy : 3 ans à compter du 01/08/2015
    - Règlement intérieur : ajourné dans l'attente d'un projet de délibération
    - Taxe habitation logements vacants : pas de nouvelle délibération
  - Décision modificative : fournitures scolaires C/6067 : + 3 600 €  
participation com com C/7475 : + 3 600 €
- COMMISSION TRAVAUX
  - Toiture école : demander un nouveau quantitatif aux 3 entreprises et choisir la moins-disante. Prévoir en même temps le changement de l'horloge.
  - Choix parquet espace Jean-Nayrou : remettre parquet bois salle culturelle en délimitant devant le bar par un autre matériau
  - Passerelle du foirail et chemin piétonnier (entre terrain et aire jeux) : faire une rampe d'accès de chaque côté et créer le chemin piétonnier jusqu'au portique

➤ VILLAGE DE VACANCES

- Le projet du village de vacances est retenu dans le cadre du label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » du PNR. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

➤ COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Fonds National de Péréquation 2015 : accord répartition « dérogatoire libre »
- Contingent Aide Sociale 2015 (évolution 0%) : demander une copie de la délibération à la communauté de communes pour la baisse de 15 %

➤ DIVERS

- Déclassement du délaissé de « Ségalas » : se renseigner sur l'entretien du pont et demander un échange avec une partie du chemin de « mondély »
- « Aménagement traversée La Bastide » : contacter un bureau d'étude pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La séance est levée à 21 h 36.

Le Maire,  
Alain METGE.